



Doc. 13083
22 janvier 2013

Géorgie et Russie: la situation humanitaire dans les régions touchées par la guerre et les conflits

Amendement¹ n° 10

Dans le projet de résolution, au paragraphe 7, remplacer la quatrième phrase par la phrase suivante :

« Certains signes laissent toutefois entrevoir qu'un simple assouplissement des modalités et l'ouverture de nouveaux points de passage permettraient de faciliter le franchissement de cette ligne, mais pour l'heure, le franchissement est encore plus restreint depuis septembre 2012, ce qui a des conséquences particulièrement graves pour les personnes qui se déplacent pour des raisons de santé. »

Note explicative

La situation a empiré en ce qui concerne le franchissement de la ligne et l'accès aux soins médicaux depuis septembre 2012, lorsque les représentants des milices abkhazes qui étaient postés à la LDA ont été éloignés et que les Russes en ont pris seuls le contrôle. Des points de contrôle russes ont été mis en place, notamment sur des routes de contournement. Cela a abouti à de plus grandes restrictions de la liberté de circulation.

Déposé par:

CHIKOVANI Irakli, Géorgie, ADLE
BERDZENISHVILI Levan, Géorgie, ADLE
BOKUCHAVA Tinatin, Géorgie, PPE/DC
FUSU Corina, République de Moldova, ADLE
JAKIČ Roman, Slovénie, ADLE
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
KHIDASHELI Tinatin, Géorgie, ADLE
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE

1. 2013 - Première partie de session

